

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 3 juillet 2024

La gestion adaptative des oiseaux d'eau au Tchad

Des chercheurs de l'Office français de la biodiversité (OFB) ont mené une étude entre 2018 et 2021 pour estimer l'effectif de 24 espèces d'oiseaux d'eau vivant sur le lac Fitri, ainsi que les prélèvements effectués sur ces mêmes espèces par la population pour se nourrir. Les premiers résultats de cette étude viennent d'être publiés.



Rassemblement diurne de milliers de canards paléarctiques (canard pilet, sarcelle d'été) sur le lac Fitri. Crédits : Jaime Dias – Wings for Conservation.

L'exploitation durable de la faune sauvage est un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et la conservation de la biodiversité. En Afrique, c'est un défi quotidien, la faune étant principalement exploitée à des fins de subsistance. Dans cette étude conduite sur le lac Fitri au Tchad, les oiseaux d'eau sont une ressource naturelle exploitée en complément de l'activité de pêche.

Pendant quatre ans, de 2018 à 2021, 24 espèces d'oiseaux d'eau ont été dénombrées par suivi aérien selon la méthode du « Distance sampling ». Le nombre d'oiseaux prélevés a été estimé grâce à des entretiens menés auprès de 105 pêcheurs sur les 5 500 présents sur ce territoire.

Un risque élevé de surexploitation a été identifié pour quatre espèces : l'Oie de Gambie (*Plectropterus gambensis*), l'Ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*), les pélicans (*Pelecanus sp*) et la Grue couronnée (*Balearica pavonina*), cette dernière étant menacée au niveau mondial. Ce risque est probablement accru par l'afflux massif de populations humaines au lac Fitri fuyant les zones d'insécurité autour du lac Tchad.

Préserver les espèces des zones humides

Il s'agit de la première approche quantitative de la durabilité de prélèvements d'oiseaux d'eau en Afrique. Cette étude devrait aider à la planification stratégique de plusieurs accords environnementaux multilatéraux tels que [l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie](#) et la [Convention de Ramsar](#). Elle pourrait contribuer à mettre en œuvre une gestion adaptative des ressources naturelles (y compris les oiseaux) dans les plans de gestion des sites Ramsar. Les zones humides africaines, comme le lac Fitri, sont menacées de ne plus fournir suffisamment de ressources naturelles à moyen terme pour les populations fuyant les conflits armés, et amenées à se réfugier dans ces bastions de biodiversité.

Cette étude a été réalisée dans le cadre du [Projet RESSOURCE](#), le site des zones sahéennes du [Programme de gestion durable de la faune sauvage](#) (SWM Programme). Le Projet RESSOURCE, cofinancé

par [le Fonds français pour l'environnement mondial](#) et par [l'Union européenne](#), est coordonné par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et mis en œuvre par l'Office français de la biodiversité et ses partenaires dont la [direction de la faune et des aires protégées du Tchad](#), la [Tour du Valat](#), [Wings for conservation](#), [African Parks](#), [Aarhus university](#), et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

Qu'est-ce que la gestion adaptative ?

Issue du concept d'« adaptative management » mis en œuvre depuis deux décennies aux États-Unis et au Canada, la gestion adaptative est une approche de la gestion des ressources naturelles qui met l'accent sur l'apprentissage et sur la concertation entre acteurs, lorsque les connaissances sont incomplètes. Gestionnaires et décideurs peuvent s'appuyer sur ces résultats pour agir et décider d'intervenir sur la conservation d'une espèce.

Au niveau international, l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) est un traité international de coopération en matière de conservation et de recherche sur les oiseaux d'eau migrateurs. Grâce à des plans d'actions internationaux, cet accord met en place la gestion adaptative de certaines espèces d'oiseaux migrateurs, pour leur conservation. Concernant les espèces migratrices, il faut raisonner sur l'ensemble de la voie migratoire, et non à l'échelle d'un pays.

Lire l'article : <https://besjournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1365-2664.14700>

Pour en savoir plus sur le programme RESSOURCE : <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1235>

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

<https://www.ofb.gouv.fr/>

Contacts presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85
Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

Office français de la biodiversité

Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr